



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Deux-Sèvres

Commune : Nueil-les-Aubiers

Autres communes :

R500

Appellation : Logis de la Favrière

Monument(s)

Appellation : Logis de la Favrière

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 16/12/1987

Étendue de la protection : Corps de logis avec sa tourelle d'angle

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.